

# IMPORTANT INFORMATION À PROPOS DES PRESTATIONS (OU AVANTAGES) PUBLIQUES!

Vous avez peut-être entendu dire que le gouvernement envisage de changer les règles relatives à la “charge publique”. Depuis juin 2019 les règles **N'ONT PAS** encore changées.

## QU'EST-CE QUE LA CHARGE PUBLIQUE?

La charge publique est un test pour voir si quelqu'un est susceptible de devenir dépendant de certains programmes spécifiques du gouvernement.

Pour le moment, les seuls programmes faisant partie du test de la charge publique sont:

- Cash assistance (comme TANF ou SSI)
- Institution de soin de longue durée (comme résider dans une maison de repos, ou de retraite) à travers Medicaid.



Les changements envisagés par le gouvernement feraient en sorte que de nombreux autres programmes fassent partie du test de la charge publique, notamment Medicaid, SNAP, de l'aide au Logement, et la partie D de Medicare. **Mais encore une fois, les règles n'ont pas encore changé.**

## A QUI LA CHARGE PUBLIQUE S'APPLIQUE-ELLE?

Faire une demande de Carte Verte?



Le test de la charge publique fait partie du processus.

Faire une demande de Nationalité?



Le test de la charge Publique **NE FAIT PAS** Partie du processus

Les changements envisagés par le gouvernement pourraient faire en sorte que le test pour la charge publique fasse partie du processus de demande pour le renouvellement de certains visas ou autres statuts, en plus de la demande de carte verte. Ces changements n'auraient en aucun cas pour effet d'ajouter un test de charge publique pour une demande de Nationalité Américaine.

A aucun moment, les personnes suivantes ne seront soumises au test de charge publique, même lors d'une demande de carte verte:



- Les Réfugiés et ceux qui ont obtenu leur demande d'asile
- Les victimes de trafic humain (T visas)
- Les victimes de violence domestique ou d'autres crimes graves (U visas),
- Auto-pétitionnaires VAWA,
- Statut spécial jeunes immigrants (SIJS), et quelques autres immigrants

Cela ne changera pas même si le gouvernement finalise les règles relatives à la charge publique.

# IMPORTANT INFORMATION À PROPOS DES PRESTATIONS (OU AVANTAGES) PUBLIQUES!

Vous avez peut-être entendu dire que le gouvernement envisage de changer les règles relatives à la “charge publique”. Depuis juin 2019 les règles **N'ONT PAS** encore changées.

## QUE DEVRAIS-JE FAIRE?

il ne peut y avoir aucun avantage en ce moment à se désinscrire des programmes du gouvernement.

**Les règles n'ont pas changées depuis juin 2019.**



Même si les règles changent, elles peuvent uniquement s'appliquer aux prestations (avantages) que vous utilisez après que les modifications aient été mises en place. Et même si les règles changent, l'utilisation des programmes du gouvernement ne vous fait pas automatiquement devenir une charge publique.



## QUI PEUT RÉPONDRE À MES QUESTIONS?



Si vous avez des questions sur la charge publique liées à une demande d'immigration déjà en cours ou envisagez de déposer une demande, vous devriez consulter un avocat d'immigration. Vous pouvez appeler le “New Americans Hotline à 1-800-566-7636” pour obtenir des renseignements sur les endroits où obtenir des conseils juridiques.

La hotline est gratuite et anonyme, et l'aide est disponible dans de nombreuses langues.